



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 26 00037 U6201

Adresse du projet : 27 Place Jean JAURES 62300 Lens

Déposé en mairie le : 26/02/2026

Reçu au service le : 03/03/2026

Nature des travaux:

Demandeur :

SA BNP PARIBAS

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

L'architecte des Bâtiments de France donne un avis favorable sous réserve du respect des prescriptions suivantes :

- Le rebouchage doit être réalisé au même nu que la façade, avec la même finition de joints creux et la même teinte.

Fait à Arras

**Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR**

DP 062498 26 00037
Date d'export : 21/04/2026
Lens

Date de dépôt dossier : 26/02/2026

Libellé du fichier : avis_ABFDP_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 06/04/2026

Demandeur principal : BNP PARIBAS

Adresse du projet : 27 Place Jean JAURES

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

DP 062498 26 00037
Date d'export : 21/04/2026

Lens

Date de dépôt dossier : 26/02/2026

Libellé du fichier : avis_ABFDP_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 06/04/2026

Demandeur principal : BNP PARIBAS

Adresse du projet : 27 Place Jean JAURES

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX -
03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

ANNEXE :

Gare situé à 62498|Lens.

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.

DP 062498 26 00037
Date d'export : 21/04/2026

Lens

Date de dépôt dossier : 26/02/2026

Libellé du fichier : avis_ABFDP_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 06/04/2026

Demandeur principal : BNP PARIBAS

Adresse du projet : 27 Place Jean JAURES